

Analyse des textiles

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **112 (2009)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE IX

ANALYSE DES TEXTILES

Les observations faites sur les traces de textile et cuir dans les tombes de la région sédunoise permettent de proposer quelques régularités dans l'habillement, en conformité par ailleurs avec la disposition des fibules. Le tableau ci-dessous résume les principaux éléments relevés, organisés par nécropole.

Tombe		Datation	Sexe	Objet	Fils	Finesse	Matière	Armure
Sous-le-Scex	424	LT C2	?	fibule	z/z	moyen	lin	toile
				sous fibule			poils martre	
	437	LT C1-C2	masculin	fibule			poils? laine?	
	439	LT D1	masculin	épée			poils, cuir humain? cheval?	
	528	LT D1b	féminin	fibule	z/z	grossier	laine	toile
				2 fibules		grossier	laine	
				bracelet	z/z	fin	lin?	
				bague			lin	
	533	LT D1a	?	fibule			laine	
	538	LT C2	féminin	fibule			laine, lin	
	539	LT C2	féminin	2 fibules	z/z	grossier	laine	toile
	540	LT C1	féminin	fibule			laine	
				anneau de chevilles			lin	
	542	LT C2	masculin	fibule			laine	
	546	LT D1	masculin	épée	z/z	grossier	cuir, laine	toile
lance				z/z	grossier	laine	toile	
disque						crin cheval		
547	LT C2	féminin	2 fibules			laine		
			boucle de ceinture			laine		
549	LT D1b	féminin	fibule			laine		
			boucle de ceinture			laine		
Bramois	5	LT D1	masculin	épée	z/z	fin	cuir, laine	sergé?
				fourreau	z/s	fin?	cuir, laine	toile
				lance	z/z	moyen?	laine	
				poignée bouclier, umbo	z/z	moyen	cuir, laine	toile
	13	LT D2a	féminin	fibules	z/z	moyen	laine	sergé
anneau de cheville					fin	lin + laine		
«Nouvelle Placette»	1		masculin	épée			lin + laine	
Petit-Chasseur	5	LT D1a	masculin	épée	z/z	fin	cuir, lin, (laine?)	toile
	7	LT D1a	féminin	2 fibules			laine	
La Matze	1	LT D2b/AUG	féminin	fibule gauche	z/s	fin / moyen	laine	reps (lisière)
				fibule droite	z/s	fin	laine	losangé

Fig. 222 — Tableau récapitulatif des restes de textile et de cuir dans les tombes de la région de Sion.

Nous classons ci-après les textiles analysés selon les catégories d'individus, enfants, femmes et hommes adultes. Ces données ont été reprises en détail et englobées dans un travail de doctorat (Rast-Eicher 2008, pp. 117-118). En résumé, dix-huit sépultures ont pu faire l'objet d'analyses, 9 femmes, 1 enfant et 1 individu de sexe indéterminé, ainsi que 7 hommes (fig. 223).

TOMBES D'ENFANT

L'unique sépulture prise en considération est la tombe 424 de Sous-le-Scex (fig. 223.1), qui paraît avoir une tradition d'inhumation particulière. La fibule se trouve derrière la tête, ce qui exclut une fonction d'agrafe fermant un vêtement. Le tissu en lin minéralisé fixé à cette fibule est de qualité assez grossière, correspondant assez bien à celle d'un linceul. Les poils de fouine ou de martre trouvent un parallèle dans la tombe hallstattienne de Hochdorf (Allemagne) où ils ont été employés pour rembourrer un matelas²⁹⁷. Au vu de l'emplacement de la fibule, sous la tête, et de la position surélevée de cette dernière par rapport au reste du corps, nous suggérons la présence d'un coussin.

TOMBES MASCULINES

Plusieurs sépultures de guerrier ont pu faire l'objet d'analyse de textiles – la présence de grandes pièces en fer étant un bon facteur de conservation. A Sous-le-Scex, les restes organiques ont été analysés dans quatre tombes (tombe 437, 439, 542 et 546, fig. 223.2-5), dont deux sépultures à armes. Les trois autres tombes de guerrier proviennent de Bramois (tombe 5, fig. 223.6), du Petit-Chasseur (tombe 5, fig. 223.7) et de « Nouvelle Placette » (tombe 1, fig. 223.8).

La tombe 5 du Petit-Chasseur, avec épée et bouclier, a livré sur l'épée des traces de cuir et des fibres²⁹⁸ : un textile fin en lin entourait l'épée (voir fig. 166)²⁹⁹. Comme ce tissu enserrait les deux faces latérales de l'arme, il s'agit vraisemblablement d'un emballage de l'objet et non pas des restes d'un habit. Sur la face inférieure, sont apparus des restes de fibres de laine (six prélèvements) ; on suggère la présence non pas d'un tissu mais vraisemblablement d'une fourrure, car les fibres, totalement désordonnées, ne sont pas organisées en deux directions, caractéristique propre aux tissus (fig. 167-168). D'autres prélèvements à cet emplacement ont livré des traces de cuir (non déterminable), qui pourrait bien être la peau de la fourrure concernée. En conclusion, nous pouvons admettre que l'épée emballée dans un tissu en lin reposait sur une fourrure de mouton ou de chèvre. La forme des écailles et l'épaisseur des poils la différencient nettement de la « fourrure » observée dans la tombe 439 de Sous-le-Scex.

Dans la tombe 1 du chantier « Nouvelle Placette », les vestiges minéralisés de fibres de lin et de laine sur l'épée ne peuvent, au vu leur état de conservation, être mieux interprétés ; la laine peut provenir soit d'un textile, soit d'une fourrure.

Le guerrier de Bramois (tombe 5), placé sur le ventre, avait ses armes emballées avec soin dans des tissus en laine (fig. 108). Le bouclier était doublé de cuir ; le corps dans son entier également devait être enveloppé dans un linceul en peau.

En règle générale, il est étonnant d'avoir observé aussi peu de textiles dans les tombes masculines, car la présence de grandes pièces en métal permet une bonne conservation de ce type de vestiges. Il semble qu'ici, le cuir et la fourrure aient eu une plus grande importance que les étoffes, nettement mieux représentées dans les tombes féminines ; l'absence de fibule dans la presque totalité des tombes de guerrier irait également dans ce sens.

A Sous-le-Scex, le défunt de la tombe 542 – éventuellement celui de la tombe 437 – n'a qu'une seule fibule placée sur la poitrine ou à l'épaule avec des restes de laine.

²⁹⁷ Voir BANCK-BURGESS 1999, pp. 101-102.

²⁹⁸ Les prélèvements ont été pris lors du dégagement par Ch. FAVRE-BOSCHUNG.

²⁹⁹ Fils 2/2, diam. 0,6-0,8 mm, 14 fils/cm, armure toile, lin.

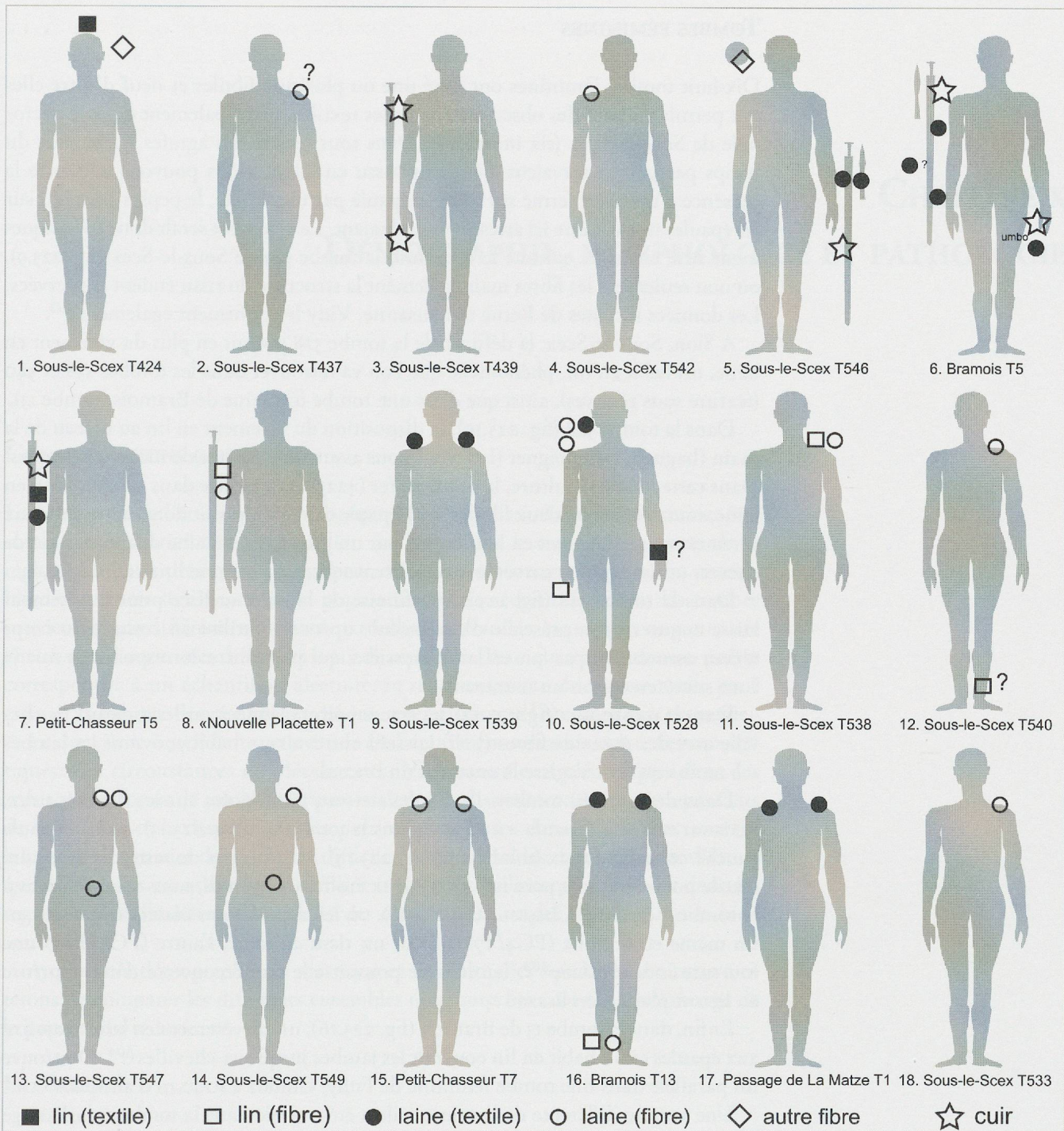


Fig. 223 — Tableau des éléments en fibre textile ou cuir observés dans les tombes sédunes.

Il pourrait bien s'agir d'un simple manteau ou linceul en fourrure. En y intégrant les observations faites sur la fourrure de la tombe 439 – si ce ne sont pas des poils humains – nous avons plusieurs cas à Sion où l'homme semble avoir été enveloppé dans une peau ou une fourrure. Les parallèles sont pour l'heure très rares, comme par exemple la tombe de Clemency (Luxembourg) où le défunt était enveloppé dans une fourrure d'ours³⁰⁰; dans la tombe de Le Lelleton en Vendée, le défunt était posé sur une peau de bœuf³⁰¹.

La couleur rougeâtre observée dans la tombe 439 de Sous-le-Scex pose problème. Cette couche se différencie clairement par sa couleur du cuir minéralisé conservé au contact de l'épée et de l'umbo et peut, sous réserves, avoir été teinte en rouge; on ne peut que spéculer sur cet aspect du rituel.

³⁰⁰ METZLER *et al.* 1991.

³⁰¹ *Nos ancêtres les Gaulois* 1999, p. 147.

TOMBES FÉMININES

Dix-huit tombes féminines ont livré une ou plusieurs fibules et neuf d'entre elles ont permis de faire des observations sur les textiles, principalement dans la nécropole de Sous-le-Scex (six individus). Dans tous les cas, les agrafes (la plupart du temps par paires) servaient à fixer un tissu en laine. Nous pouvons admettre la présence d'un habit fermé sur chaque épaule par une fibule, le peplos avec plis sur les épaules ne peut être ici attesté véritablement. Le vêtement serait donc spécifiquement tissé en laine, comme le démontre la tombe 539 de Sous-le-Scex (fig. 223.9), où non seulement les fibres mais également la structure du tissu étaient conservées. Les données récentes de Berne et Lausanne, Vidy le confirment également³⁰².

A Sion, Sous-le-Scex, la défunte de la tombe 528 portait en plus du vêtement en laine, un habit en lin, phénomène que l'on va retrouver dans les tombes 538 et 540 (texture sous réserves), ainsi que dans une tombe féminine de Bramois (tombe 13).

Dans la tombe 528 (fig. 223.10), la disposition du vêtement en lin au niveau de la main (bague) et du poignet (bracelet) nous assure la présence de manches longues. Dans cette même sépulture, la fibule en fer (4223) était piquée dans un gros tissu en laine, tout comme les deux fibules sur l'épaule droite. Il y avait donc au moins deux vêtements : un vêtement en lin couvert par un gros tissu en laine de mouton ou de chèvre, utilisé comme survêtement ou éventuellement comme linceul.

Dans la tombe 538 (fig. 223.11), la finesse de la laine utilisée pour le vêtement laisse augurer de la présence d'un linceul ; un textile utilisé au contact du corps n'était assurément pas fait en laine grossière, qui par contre correspondrait mieux à un survêtement ou un manteau.

Dans la tombe 540 (fig. 223.12), les traces noires plaquées sur les anneaux de cheville avec des restes de fibres (lin ?) laissent entrevoir un habit couvrant les jambes – à moins qu'il ne s'agisse là encore d'un linceul.

Dans deux autres tombes, les fibules ne sont pas placées sur les deux épaules, mais sur une seule épaule – à gauche dans la tombe 547 (fig. 223.13) – ou à l'épaule gauche et sur le thorax (tombe 549, fig. 223.14). N'ayant pas de restes de structure textile pour assurer la présence ici de deux étoffes différentes, nous nous référons à la tombe 7 du Petit-Chasseur (fig. 223.15), où les deux fibules étaient disposées sur un même côté : l'une (PC4/T7-2) fixait un tissu en laine, l'autre (PC4/T7-1) une fourrure indéterminée³⁰³. La défunte pouvait-elle être recouverte d'une fourrure en lieu et place d'un linceul ?

Enfin, dans la tombe 13 de Bramois (fig. 223.16), un survêtement en laine était fixé aux épaules et un habit en lin couvrait les jambes jusqu'aux chevilles³⁰⁴. On trouve un parallèle dans une tombe féminine de Fully, Chiboz à 1000 m d'altitude³⁰⁵.

Une armure différente de l'armure toile a été trouvée dans la tombe 1 du Passage de La Matze (fig. 223.17). Les fibules, portées symétriquement à chaque épaule, et la fibule posée sur le côté gauche du thorax, fermaient un tissu en armure losangé. L'une des fibules (à gauche) était piquée dans une lisière ; d'après les diamètres des fils et la direction du filage, il doit s'agir du bord du sergé en apparence « Reps », c'est-à-dire des fils de chaîne ou de trame très rapprochés. Il semble donc que cet habit n'était pas un « peplos » classique où la fibule tient le tissu dans le pli, mais un vêtement avec l'agrafe piquée dans le bord. La présence d'une telle lisière de tissu a aussi été constatée dans une tombe de Berne, Enge ; le phénomène entrevu à Sion n'est donc pas un fait du hasard³⁰⁶. Dans cette tombe, aucun autre type de textile n'a été observé.

Il y a donc dans les sépultures féminines de Sion des régularités dans l'habillement : en règle générale, on portait un habit de laine ajusté par des fibules. Dans plusieurs cas, la présence d'un vêtement de corps en lin est assurée, doublé par un manteau en laine, comme dans les tombes 528 et 540 de Sous-le-Scex ou la tombe 13 de Bramois.

302 RAST-EICHER 2008.

303 Analyses des textiles, voir RAST-EICHER 2008, p. 110.

304 RAST-EICHER 2008, p. 103 ; tombe Bramois 1999/1.

305 RAST-EICHER 2008, p. 108 ; voir aussi *Vallesia* LIII, 1998, p. 457.

306 RAST-EICHER 2008.